

**Convocation du CONSEIL COMMUNAL.**

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le vendredi 10 décembre 2021 à 19 heures.**

Afin de respecter les mesures de distanciation sociale, cette séance sera exceptionnellement organisée à la Maison de Village de Huissignies – Rue Augustin Melsens n° 2

**ORDRE DU JOUR :**

**SÉANCE PUBLIQUE**

- 1 Motion de méfiance individuelle à l'égard du bourgmestre, de 2 échevins et de la présidente du C.P.A.S : proposition - examen - décision
- 2 Nouveau pacte de majorité : adoption
- 3 Prestation de serment du bourgmestre et des échevins
- 4 Fixation du tableau de préséance après installation des Bourgmestre et Echevins.
- 5 Remplacement temporaire de Mme Inge PAELINCK, conseillère communale en congé de maternité : décision
- 6 Installation et prestation de serment d'un conseiller communal en remplacement d'une conseillère communale en repos de maternité
- 7 Délégation au Collège communal pour la gestion journalière de la commune en matière de marchés publics : Proposition – Examen – Décision.
- 8 Délégation au Collège communal pour l'octroi de concessions dans les divers cimetières communaux en vertu de l'article L1232-7 du CDLD : Proposition – Examen – Décision
- 9 Délégation au Collège communal pour la désignation des membres du personnel contractuel. Proposition – Examen – Décision
- 10 Délégation à donner au Collège Communal pour traiter les marchés relatifs aux petits investissements : Proposition – Examen – Décision

Par ordonnance :

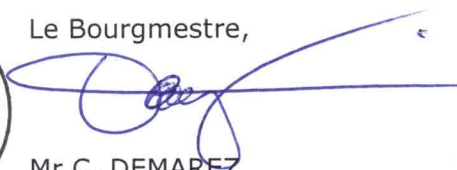
La Directrice Générale,



Mme M-L VANWIELENDAELE



Le Bourgmestre,



Mr C. DEMAREZ